

AVIS N° 172 - 2017 / BRVM / DG

AIR LIQUIDE CI

Païement de dividendes Exercice 2016

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que la société AIR LIQUIDE mettra en paiement, le **29 septembre 2017**, son dividende annuel de **630 FCFA** net par action, au titre de l'exercice 2016.

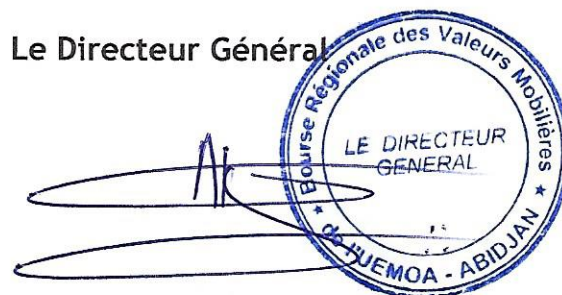
La date de fermeture des registres étant fixée au vendredi 29 septembre 2017, le titre AIR LIQUIDE CI (symbole : SIVC) cotera ex-dividende à partir du mercredi 27 septembre 2017.

Par conséquent, tous les ordres de bourse, en attente dans le système de négociation à cette date, seront annulés. Chaque SGI a la responsabilité de retransmettre de nouveaux ordres après en avoir informé ses clients.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI BICI BOURSE, Tour BICICI Rue Gourgass, Abidjan Plateau, 01 BP 1298 Abidjan 01, Tél: (225) 20 20 16 68, Fax: (225) 20 21 47 22.

Fait à Abidjan, le 15 septembre 2017

Le Directeur Général



Edoh Kossi AMENOUNVE